

L'AGRICULTURE

LA POSSIBILITÉ D'UN RELÈVEMENT DE LA SUBVENTION POUR LE LAIT LIVRÉ AUX FROMAGERIES

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Agriculture. Compte tenu de la déclaration du très hon. premier ministre mardi à propos d'une subvention maximale de 5 cents la pinte pour le lait nature, le ministre songe-t-il à augmenter la subvention du lait industriel utilisé dans l'industrie fromagère?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Non, monsieur l'Orateur. Nous avons augmenté le prix du lait industriel le 1^{er} août de \$1 les cent livres. Plus tôt cette année, nous l'avions augmenté de 60 cents les cent livres, à la demande des producteurs. Nous savons que certains de leurs frais ont diminué depuis ce temps.

LA TRANSMISSION AUX CONSOMMATEURS DU PLEIN BÉNÉFICE DES SUBVENTIONS POUR LE LAIT NATURE

Mme Grace MacInnis (Vancouver Kingsway): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre de l'Agriculture. Peut-il indiquer de façon précise comment le gouvernement a l'intention de s'assurer que le plein bénéfice des subventions du lait sera transmis aux consommateurs?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, s'il n'est pas transmis aux consommateurs, personne ne le recevra.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'OCTROI DES PRESTATIONS AUX CHEMINOTS CONGÉDIÉS EN RAISON DE LA GRÈVE

M. Doug Neil (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Étant donné que les cheminots qui ont été congédiés par les compagnies ferroviaires à cause de la grève, mais qui n'étaient pas directement engagés dans cette grève, n'ont pas encore reçu de décision en ce qui concerne leurs demandes de prestations d'assurance-chômage, et que beaucoup de ces employés n'ont touché aucun revenu pendant quelque six semaines, le ministre peut-il dire s'il y a eu une décision de prise et, sinon, fera-t-il en sorte qu'elle le soit dans un avenir rapproché?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, nous avons pris une décision la semaine dernière et elle a été communiquée à tous les bureaux d'assurance-chômage d'un bout à l'autre du pays, accompagnée de directives priant ces bureaux de prendre des mesures particulières pour accélérer l'étude des réclamations de ceux qui ont droit aux prestations.

* * *

CP AIR

DEMANDE D'INTERDICTION DES RÉPARATIONS À L'ÉTRANGER PENDANT LA GRÈVE DES MÉCANICIENS

M. Paddy Neale (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre des Transports.

Questions orales

Étant donné qu'une grève légale est en cours confrontant l'Association internationale des mécaniciens et CP Air, le ministre peut-il dire à la Chambre quelle mesure son ministère a prise en vue d'empêcher l'envoi de l'appareil DC8 n° 801 de CP Air au World Air Centre à Oakland, Californie, le 9 septembre prochain, pour qu'il soit révisé et réparé, comme l'a demandé l'Association dans un télégramme daté du 7 septembre?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, aux termes d'un accord international, toutes les sociétés aériennes peuvent faire exécuter leurs réparations normales à l'extérieur du pays, et il n'y a là rien de nouveau. Si la société procède de cette façon afin d'éviter une grève, nos lois contiennent d'autres dispositions qui pourraient empêcher CP Air d'agir ainsi. Je sais qu'elle a demandé d'être libérée de ses obligations financières, mais je ne crois pas que le gouvernement ait accepté.

* * *

● (1150)

[Français]

L'ÉNERGIE

LE PÉTROLE—LE PROJET DE PROLONGEMENT DE L'OLÉODUC JUSQU'À MONTRÉAL—RÉPERCUSSIONS SUR LES PRIX AU QUÉBEC

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, pour éviter de poser une question supplémentaire, je vais poser une double question à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Étant donné que les informations relatives à l'oléoduc qui a récemment fait l'objet d'une annonce indiquent que, pour plusieurs années, le pétrole importé coûtera moins cher aux Québécois que celui de l'Ouest, le ministre peut-il assurer la Chambre que la réalisation de ce projet garantirait aux Québécois des prix identiques à ceux des produits importés?

Le ministre dirait-il également, étant donné que son homologue québécois s'est dit très surpris de n'avoir jamais été consulté à ce sujet, s'il a l'intention de discuter cette question avec le ministre québécois au cours des prochains jours?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je voudrais souligner le fait que nous avons eu des discussions en juillet, avec les représentants du Québec sur toutes les questions d'énergie, et en particulier sur la construction d'un oléoduc à Montréal. J'aurai l'occasion de rencontrer mon homologue québécois la semaine prochaine, et je serai encore très intéressé à connaître son opinion là-dessus.

Au sujet du prix, je dois affirmer qu'une des considérations est la suivante: le prix international du pétrole brut continue à augmenter; pour cette raison, nous sommes très inquiets d'une situation à cause de laquelle le marché de Montréal doit payer un prix plus élevé que celui payé dans les autres régions du Canada. C'est pour cette raison...